

VALLORBE – 5 À 7 DE L'ADNV

De l'énergie et de la finance au menu

Une vingtaine de personnes issues des milieux économiques et politiques avaient fait le déplacement au Simplon mercredi 13 octobre.

Une start up qui confirme

Nicolas Erbeau de Ballaigues a ouvert les feux en présentant son entreprise Sol-Air concept active dans le domaine des optimisations énergétiques. Comprenez entre autres l'étude, la fourniture et la pose d'installations solaires, de chauffages à bois, de pompes à chaleur ou de chaudières conventionnelles couplées au solaire ou au bois.

En bientôt cinq années d'existence, l'entreprise a connu un développement réjouissant puisqu'elle compte maintenant cinq collaborateurs et réalise un million de frs de chiffre d'affaires annuel.

Durant ce temps ce ne sont pas moins de 760 m² de capteurs solaires thermiques et 880 m² de capteurs photovoltaïques qui ont été installés.

En 2009 Nicolas Erbeau a créé une deuxième société, Thermibat, spécialisée dans les bilans énergétiques.

A mentionner l'ouverture prochaine d'une succursale dans le technopôle environnemental d'Orbe.

BCV et PME : même combat

Derrière ces abréviations, se cachent des enjeux lourds en terme d'octroi de crédits pour les petites et moyennes entreprises du canton.

La banque cantonale représentée par Bernard Mettraux, directeur adjoint à Yverdon-les-Bains, s'est efforcée de mettre en évidence ses atouts face aux PME.

Ont été mis en avant par l'orateur le critère de proximité et de densité de représentation avec 68 agences réparties en 9 régions ; le rôle de banque universelle; la bonne notation de l'établissement avec un AA- stable et la volonté de renforcer le soutien aux PME. A l'heure actuelle 60% des PME vaudoises sont en relation bancaire avec la BCV, ce qui signifie 27000 clients pour un montant de 9 milliards de francs de crédits.



Nicolas Erbeau
fondateur de Sol-Air concept.

M. Mettraux a assuré que la banque ne pratiquait pas de stratégie opportuniste et qu'elle visait le long terme au service de l'ensemble des secteurs économiques. L'octroi d'un crédit étant bien entendu subordonné à une étude des facteurs de risque et à la détermination d'un rating sur une échelle de 1 à 7, notation qui vise à fixer la « santé économique » de l'entreprise ou du projet d'entreprise et qui naturellement influera sur les conditions du prêt. La transparence étant de mise, le client pourra en tout temps être informé des résultats de l'analyse.

Sur une appréciation conjoncturelle et la traversée de la crise économique des mois précédents, l'orateur a relevé que, dans l'ensemble, les entreprises vaudoises avaient bien résisté et que le marché immobilier était resté très actif. Interrogé sur l'évolution des taux hypothécaires, il a répondu avec une prudence de banquier que les quelques mois à venir ne devraient pas connaître de hausse significative.



Bernard Mettraux,
directeur à la BCV.

Texte et photos:
Denis-Olivier Maillefer